

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme FRIH Sandrine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, comme dans bien d'autres domaines, en sport, il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais, force est de reconnaître tout de même que le LOU Rugby n'a jamais été aussi prêt d'accéder au TOP 14, donc à l'élite du Rugby français. C'est une excellente nouvelle et qui ne doit rien au hasard !

Notre ville depuis 2001 a toujours apporté un soutien sans faille à son club de rugby, convaincue qu'elle était, de ne pouvoir se satisfaire de ne rayonner qu'à travers le football et le basket. Ce soutien n'a pas été que sportif : il a été également économique.

Dès 2007, au sein même de notre Conseil, un débat s'élevait sur le devenir du stade de Gerland et déjà, votre position avait été claire, Monsieur le Maire, le LOU Rugby devrait succéder à l'Olympique Lyonnais dans l'utilisation du stade de Gerland. C'était une position de bon sens à laquelle, même notre Opposition souscrivait et nous avons encore en mémoire les interventions en ce sens, de deux de ses membres les plus distingués ! Certains sont devenus plus critiques... mais nous attendons toujours qu'ils nous disent où l'Olympique Lyonnais pourrait jouer dorénavant, si ce n'est à Décines !

M. Havard n'a toujours pas répondu et je suis prête à lui laisser un temps de parole pour qu'il réponde.

Lors du match contre Grenoble, le 10 octobre 2010, le LOU Rugby a fait la démonstration que le stade de Gerland, avec quelques modifications, serait totalement adapté pour le Rugby.

Aussi, l'intérêt général, mais aussi l'intérêt du LOU, est de pouvoir utiliser au plus vite le stade de Gerland. Il faut donc faciliter le départ de l'Olympique Lyonnais et la construction du Stade des Lumières. Il est évident que l'un ne va pas sans l'autre et que les prises de position des uns et des autres auront leur importance dans notre métropole sportive. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je le signale, moi je ne sais pas pour le cerveau, mais quand même le rugby, c'est costaud !

M. TETE Etienne, Adjoint : Simplement pour vous faire une observation : vous faites allusion aux votes de la Région Rhône-Alpes. Si on veut éviter d'allonger les débats, il faut peut-être éviter d'élargir à ce

point-là les débats... Mais, en tout cas, le Groupe n'a pas voté contre les subventions, mais contre les augmentations de ces subventions.

Et je vous rappelle que, justement à propos de l'Auditorium de Lyon, où les subventions de la Région Rhône-Alpes ont fortement diminué, le Groupe des Verts et Europe Ecologie ont fait leurs observations plutôt dans l'autre sens, que dans la mesure où il y a des constrictions budgétaires liées au désengagement de l'Etat et à la perte de la fiscalité de la Région, il y a effectivement une diminution globale des politiques culturelles à la Région Rhône-Alpes et c'est pour cela que le Groupe des Verts s'est clairement exprimé pour que les petites structures soient protégées, qu'il ne fallait pas que les grosses structures aient des augmentations, au-delà de ce qu'elles avaient avant. C'est sur ces augmentations que le Groupe a voté contre et non pas contre les subventions : c'est cette nuance qui est importante. Pour l'Auditorium, nous avons eu exactement la position diamétralement opposée.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je ferai part à Serge Dorni de ces nuances, il en sera certainement heureux !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les élus du Groupe Europe Ecologie, les Verts et Apparentés se sont abstenus à l'exception de M. Buna qui a voté pour ce dossier. M. Giordano absent sans pouvoir, n'a pu exprimer son vote.)

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Je voudrais simplement dire à mon collègue Etienne Tête qu'il ne faut pas modifier la réalité des choses, et la travestir, le Groupe Les Verts, pour la Villa Gillet, a voté contre la subvention de 600.000 €, que la Région voulait accorder à la Villa Gillet.

(Adopté.)